



Rapport RSE 2015





Montereaux, le 23/09/2015

Madame, Monsieur,

A l'occasion de notre première année d'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies, j'ai l'honneur de vous présenter notre premier rapport RSE et de vous confirmer que SILEC CABLE SAS renouvelle son engagement et son adhésion aux 10 principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Ce rapport RSE 2015 présente de façon détaillée nos politiques et actions mises en place en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Les différentes sections du rapport s'articulent autour des trois volets principaux de la RSE – social, écologique et économique – et permettent de démontrer l'intégration des dix principes du Pacte Mondial à la stratégie, culture et activités quotidiennes de notre entreprise. Nos résultats obtenus au cours de cette première année d'adhésion y sont également présentés.

Marie-Thérèse Blanot
Directeur Général, SILEC CABLE SAS



SOMMAIRE

VOLET SOCIAL	7
DROITS DE L'HOMME & NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL	7
SECURITE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	10
FORMATION DU PERSONNEL	17
VOLET ECOLOGIQUE.....	21
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	21
ACTIONS VIS-A-VIS DE L'EXPLOITATION	24
ACTIONS VIS-A-VIS DES PRODUITS	29
VOLET ECONOMIQUE.....	31
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	31
ACHATS RESPONSABLES	33



VOLET SOCIAL

DROITS DE L'HOMME & NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Principe 1

« Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme »

Principe 2

« Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme »

Principe 3:

« Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective »

Principe 4

« Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire »

Principe 5

« Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants »

Principe 6

« Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession »

En tant que société internationale, GENERAL CABLE s'engage à agir conformément aux réglementations en vigueur sur le Travail et à promouvoir les Droits de l'Homme.

Nos actions au sein du groupe sont également régies par notre **Code de déontologie et de conduite professionnelle**. Il définit les valeurs et règles de conduite auxquels sont tenus tous nos employés. GENERAL CABLE a lancé le programme « *Wired as one* » (« *tous connectés* ») dans le but de renforcer notre culture axée sur les valeurs de notre groupe. Ces valeurs nous unissent en tant que « *One company* », notre philosophie consiste à travailler unis au sein d'une seule société. Les valeurs que nous partageons au sein du groupe sont : la Sécurité, l'Ecoute de nos clients, l'Intégrité, le Respect, la Reconnaissance, et la Responsabilité.



Tous nos employés doivent prendre connaissance et adhérer à notre code éthique. Des sessions de formation en ligne ont aussi lieu afin de sensibiliser notre personnel aux valeurs de l'entreprise.

A titre d'exemple, il est indiqué dans notre Code au sujet des Droits de l'Homme et des Normes Internationales du Travail que « *notre société s'engage à respecter toutes les lois en vigueur sur le travail, à promouvoir les Droits de l'Homme dans tous les domaines où ils sont en vigueur et à fournir des salaires justes et équitables. Nous n'employons pas d'enfants (ni de personnes de moins de 14 ans) et nous respectons toutes les lois applicables concernant ces normes. Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs et autres partenaires commerciaux respectent les lois du travail et les droits de l'homme en vigueur. Notre société ne fait pas usage du travail forcé, du travail involontaire ou de la servitude et nous ne tolérons la traite d'êtres humains de la part d'aucun de nos fournisseurs ou partenaires commerciaux.* ».

En complément de ces engagements, SILEC CABLE SAS contribue à l'abolition du travail des enfants en agissant conformément aux *Articles L3161-1 et L3163-2* du Code du Travail français et en particulier, nous n'embauchons pas de salarié de moins de 18 ans et nous aménageons les horaires de nos stagiaires afin qu'ils ne travaillent pas la nuit de 22h à 6h.

Afin de contribuer à l'élimination de toute discrimination au sein de l'entreprise, SILEC CABLE SAS a conclu l'**accord professionnel Hommes-Femmes**. Par cet accord, l'entreprise s'engage à garantir une égalité des chances, une égalité d'accès à l'emploi et à la formation, et une rémunération équivalente entre hommes et femmes. L'entreprise s'engage également, lorsque le poste le permet, à aider nos employés à allier vie professionnelle et responsabilités familiales, via le développement du télétravail, l'accès facilité à la modulation des horaires, l'encouragement à prendre des congés paternité, ...

Le dialogue social occupe une place importante dans notre entreprise. La direction entretient effectivement un dialogue régulier avec les institutions représentatives de notre personnel conformément aux prescriptions du code du travail (*Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, Délégué du Personnel, Comité d'entreprise*).

De nombreux accords ont découlé du dialogue social.

Nous avons par exemple mis en place l'**Accord d'intéressement** qui traduit notre volonté de prendre en compte les efforts importants de nos salariés et leur engagement à développer notre société sous forme d'intéressements liés à leurs performances. Un autre exemple est la mise en place du **Contrat de génération** qui vise à définir des actions concrètes afin de favoriser l'insertion durable des jeunes dans l'emploi, par leur accès à un CDI, et le maintien dans l'emploi des salariés âgés.

Notre entreprise a répondu à l'**évaluation ECOVADIS**. Celle-ci a pour objectif d'améliorer les pratiques environnementales et sociétales des entreprises en établissant un suivi en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Les résultats de l'évaluation permettent de comprendre le positionnement de notre entreprise dans le domaine social, environnemental, éthique des affaires et des achats responsables. Obtenant un score supérieur à 62% nous avons atteint le niveau de reconnaissance « Or », plaçant notre entreprise parmi les 5% les mieux notées par *Ecovadis*. Avec un score de 80%, nos actions sociales sont les plus reconnues, particulièrement en termes de sécurité et formation du personnel.

SECURITE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'article 4121-1 du Code du travail rend obligatoire pour l'employeur d'assurer la santé et la sécurité de ses salariés. La mise en place d'un environnement de travail sécurisé et bénéfique à la santé de notre personnel est primordial chez GENERAL CABLE. Notre objectif « Zero & Beyond » nous amène à toujours vouloir nous améliorer pour garantir des conditions de travail et un environnement sûrs et sains, et sensibiliser notre personnel afin qu'il adopte les bons gestes aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

Chez GENERAL CABLE, la sécurité est une valeur fondamentale. Dans sa **Politique de santé et sécurité** le président et les vice-présidents directeurs de notre entreprise s'engagent à continuellement s'améliorer en matière de sécurité et de se conformer à toute loi et règlement concernant ce sujet. En cohérence avec l'ensemble des politiques groupe, l'Unité France a également mis en place sa propre **Politique intégrée Qualité Santé-Sécurité Environnement** signée par son comité de direction. Cette dernière s'appuie sur les exigences des certifications ISO 9001, OHSAS 18001 ET ISO 14001 et place la Sécurité, avec l'éradication des accidents et la prévention en matière de Santé, comme l'une de ses priorités.



POLITIQUE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Au sein de General Cable, nous allons offrir un environnement sûr et sain pour les collaborateurs du monde entier, en travaillant ensemble afin d'éliminer ou de contrôler toutes les conditions et comportements susceptibles d'aboutir à des blessures ou des maladies professionnelles.

La sécurité est la valeur fondamentale qui dirige notre performance de management. Nous sommes responsables du maintien d'un niveau élevé de sécurité, fournissant des ressources, un apprentissage, une formation et des outils nécessaires pour atteindre notre objectif **Zéro ou Moins Encore**.

Nous encourageons tous les collaborateurs à prendre une responsabilité individuelle pour eux-mêmes et à être des modèles d'excellence en matière de sécurité vis-à-vis de leurs collègues de travail, leurs familles et la communauté.

Nous nous efforcerons de nous améliorer continuellement en matière de sécurité et de nous conformer à l'ensemble des lois et règlements sur la sécurité et la santé.


Gregory B. Kenny
Président Directeur Général


Peter A. Campbell
Vice-Président Exécutif
Président Directeur Général
General Cable Asie Pacifique


Rodenick Macdonald
Vice-Président Exécutif
Versus Mondiales et Développement d'Affaires


Brian J. Robinson
Vice-Président Exécutif
Directeur Financier et Trésorerie


Gregory J. Lampert
Vice-Président Exécutif
Président Directeur Général
General Cable Amérique


Sonya Reed
Vice-Président Senior
et Directeur des Ressources Humaines


Emmanuel Sabornadiere
Vice-Président Exécutif
Président Directeur Général
General Cable Europe et Méditerranée

January 2013



Depuis sa création en 1993, Silec Cable SAS s'est bâti une position d'acteur mondial dans la conception, la fabrication et l'installation de systèmes de câbles. Fort de notre intégration dans le groupe General Cable, notre ambition est de contribuer à en faire l'entreprise de fil et de câbles la plus estimée et la plus prospère au monde. A cette fin, nous devons répondre toujours mieux aux attentes actuelles et nouvelles de nos clients nationaux et internationaux. Ainsi, nous pouvons consolider notre nécessaire rentabilité économique exigée par nos actionnaires, accompagner et faire progresser nos salariés et enfin, apporter notre contribution auprès de la communauté dans laquelle nous évoluons.

En cohérence avec l'ensemble des politiques Groupe, notre Politique Intégrée, qui s'appuie sur les exigences des référentiels ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001, permet de guider nos actions au quotidien afin de répondre à notre ambition en 3 axes majeurs, avec comme priorités :

- la Sécurité avec l'éradication des accidents et la prévention en matière de Santé,
- le respect de l'Environnement avec la prévention de la pollution,
- la Qualité de nos produits et services.

Tous ces enjeux font partie intégrante de notre stratégie, tout en s'appuyant sur nos valeurs et les principes du Lean - 6 Sigma. Ils doivent nous permettre de répondre aux exigences des parties intéressées, légales ou autres.

Notre Politique se traduit par la construction annuelle du budget et de ses objectifs associés, qui s'inscrivent dans la démarche d'amélioration continue, en tenant compte des éléments de la revue de direction (audits, satisfaction des parties intéressées, recommandations d'amélioration, ...). Les objectifs et leur atteinte sont communiqués auprès de l'ensemble du personnel trimestriellement afin que chacun y comprenne sa contribution personnelle.

Nous sommes convaincus que l'obtention de progrès durables passe par une discipline individuelle et collective, un comportement responsable et éthique dans l'application de nos règles définies à tous les niveaux de notre organisation. La compréhension et la mise en œuvre de cette politique est une exigence pour l'ensemble du personnel de Silec Cable SAS ainsi que les intervenants sur notre site industriel.

Nous nous engageons à donner les moyens adaptés aux capacités économiques de Silec Cable SAS pour mettre en œuvre cette Politique. Nous nous engageons également à déployer au sein de l'entreprise les valeurs de General Cable "Wired as One": la Sécurité, le Personnel, le Réacteur Client, la Responsabilité, l'Intégrité et le Respect.

Notre avenir sera le fruit de la confiance et de l'implication de chacun dans cette Politique.



Le 15 Mars 2013

Depuis 2005, le système de management mis en place par SILEC CABLE SAS a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par la norme internationale **OHSAS 18001**. Cette norme définit les exigences relatives aux systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.



Chez GENERAL CABLE nous faisons de la sécurité une priorité quotidienne en adoptant la vision **Zero & Beyond (Zéro ou moins encore)** tout au sein du groupe. Cette politique consiste à intégrer la sécurité dans tous les domaines d'action de l'entreprise. Notre objectif est de toujours nous améliorer pour nous amener au niveau zéro : 0 fatalité, 0 blessé, 0 incident, et 0 maladie liés au travail. GENERAL CABLE se tient responsable d'un niveau élevé de sécurité, en appliquant des politiques adaptées, formant et sensibilisant son personnel, et en mettant en place un lieu de travail et des équipements sûrs. GENERAL CABLE encourage chacun de ses employés à être responsable de leurs décisions et actions et de devenir des modèles d'excellence de la sécurité envers leurs collègues, famille et la communauté. En cas d'accident, nous les analysons et enquêtons pour en trouver la cause. Un plan d'action est ensuite mis en place, les mesures correctives nécessaires sont prises pour assurer que cela ne se reproduise.

SILEC CABLE SAS a mis en place **10 principes et des règles de sécurité** à respecter au sein de l'entreprise. Chaque membre de notre personnel s'est engagé à les respecter, et l'engagement écrit à ce règlement est également obligatoire pour tous les nouveaux salariés lors de l'arrivée dans l'entreprise.

Ces derniers sont également tenus d'assister à une demi-journée de formation lors de leur journée d'accueil chez SILEC CABLE SAS. Celle-ci est mise en place par le service prévention du site. Elle aborde les règles fondamentales de sécurité de l'entreprise, le comportement à adopter en situation d'urgence et présente les équipements de sécurité à utiliser sur le site.

	Les 10 Principes	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Toutes les blessures et accidents peuvent être évités ➤ L'engagement et la contribution des employés à l'amélioration de la santé et la sécurité sont essentiels ➤ La direction est décisionnaire et donne les moyens à la prévention des blessures et des accidents ➤ Toutes les tâches peuvent être sécurisées ➤ Les audits de la direction sont une nécessité ➤ La formation des employés à la sécurité est essentielle ➤ La prévention des blessures est rentable ➤ Tout manquement aux règles cardinales est irresponsable et tout comportement irresponsable est inadmissible ➤ Travailler en sécurité est une condition d'emploi ➤ La sécurité doit être promue hors du cadre du travail auprès de nos employés 		

Outre les règles générales relatives à la discipline applicable dans la société, notre **règlement intérieur** a aussi pour objet de préciser les mesures d'application de la réglementation en matière de sécurité et d'assurer le respect des conditions de travail (protectrices de sécurité et de la santé des salariés). Conformément aux *articles L.1152 et L.1153* du Code du travail, le harcèlement sexuel et moral des salariés est strictement interdit au sein de notre entreprise. Le règlement aborde également d'autres sujets tels que l'obligation de se soumettre à un examen médical à l'embauche pour certifier son aptitude à occuper son poste, ou l'obligation d'avertir un responsable hiérarchique en cas de suspicion de danger dans une situation de travail.

La sécurité est au cœur **des objectifs** du groupe GENERAL CABLE et fait l'objet d'objectifs spécifiques annuels au sein de l'unité France.

Nos Objectifs

- **Faire de la sécurité notre première priorité** ... et faire preuve de civisme dans l'entreprise en ce qui concerne l'environnement
- **Être, pour nos clients et fournisseurs, leur partenaire privilégié** ... pour progresser ensemble
- **Étendre, utiliser et protéger nos savoirs** ... comme la clé de notre avantage concurrentiel
- **Appliquer la pensée Lean dans toute la société** ... tout en imaginant des manières innovantes de différencier nos produits et services
- **Créer des opportunités de business globales** ... tout en exerçant nos forces localement
- **Partager nos connaissances avec nos collègues dans le monde entier** ... pour créer des synergies avec les activités existantes et les nouvelles acquisitions

General Cable

« **Faire de la sécurité notre première priorité** »

Conformément aux articles L. 4121-1 à 3 et R. 4121-1 et 2 du Code du travail, l'employeur est tenu, d'évaluer les risques éventuels pour la santé et la sécurité des travailleurs. A la suite de cette évaluation, l'employeur doit mettre en œuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant le meilleur niveau de protection de santé et sécurité de ses employés. SILEC CABLE SAS procède à une évaluation des risques qui lui permet de quantifier et analyser les risques présents sur le site et ainsi établir un programme d'actions annuel.

Suite à l'observation que 96% des accidents étaient dus aux comportements, nous avons mis en place le **Programme DuPont STOP** (la Sécurité au Travail par l'Observation Préventive) en 2009, programme permettant de détecter les situations dangereuses, observer et agir sur le comportement du salarié afin d'éviter que l'accident arrive. 116 personnes, issues de l'ensemble des services de notre entreprise, sont formées à réaliser ces observations.

Le programme Dupont STOP nous a permis d'améliorer la sensibilisation à la sécurité de manière globale mais nous avons également créé des programmes de sécurité plus spécifiques en lien avec nos risques majeurs :

- Programme « **Zéro lame** », ayant pour objectif la suppression des outils aux lames nues directement accessibles (couteau, cutter, ...)
- Programme de sensibilisation sur les mains « **Sécurité des mains** » a été lancé.
- Amélioration de la manipulation des tourets

Blade-Free
is the Way To Be



We met another safety goal.
We are an (open-blade)
knife-free facility.

General Cable



**Safety is in
your
Hands**
Zero & Beyond™



Notre objectif de sécurité *Zero and beyond* ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise, nous voulons que nos employés partagent leurs bonnes pratiques avec leur entourage et parlent de sécurité en dehors du travail. Mis en place en 2009 et renouvelé chaque année depuis, le **Programme Family** a pour but de sensibiliser les familles des salariés aux risques domestiques, ou à la sécurité routière de manière ludique. Ce programme permet de développer la culture sécurité que chacun porte au quotidien dans son travail, et de la transmettre à nos familles et à nos enfants pour les protéger. Notre prochain évènement 2015 permettra aux familles de réfléchir ensemble en complétant un quiz et en détectant les situations dangereuses à la maison en les repérant dans la BD associée. Chaque gagnant recevra une récompense.



Un **plan d'action prévention de la pénibilité**, a été mis en place pour une période de trois ans (du 1^{er} Octobre 2013 au 30 Septembre 2016). Il vise à définir des mesures de prévention reposant sur un diagnostic des situations de pénibilité. Le diagnostic a été effectué pour chaque atelier, sur tous les postes de travail. Pour chaque facteur de pénibilité, une valeur seuil a été définie selon les réglementations en vigueur, afin de définir les mesures de prévention qui ont été mises en œuvre pour faire disparaître ou réduire ces facteurs.

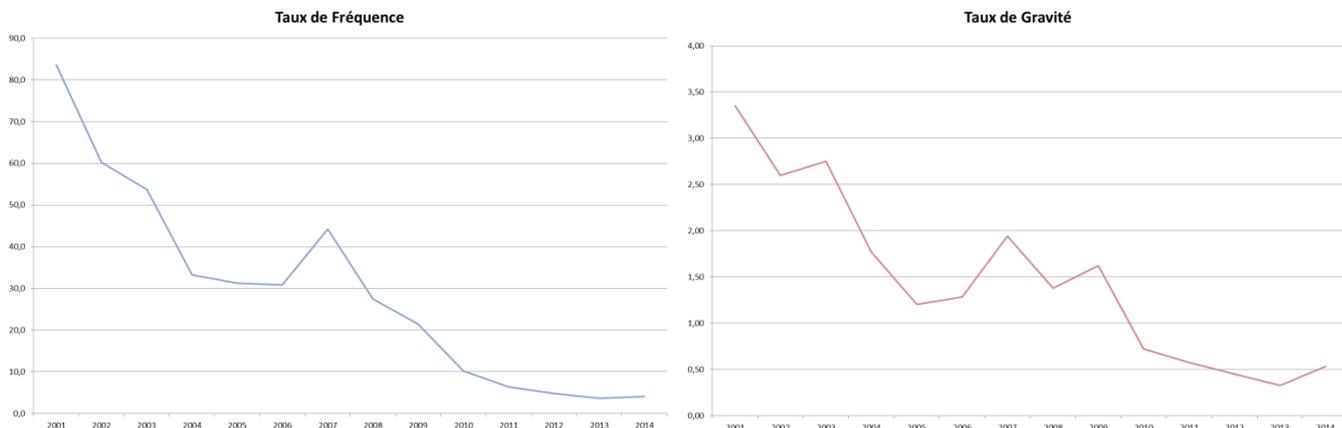
La finalité de notre accord est de réduire voire de supprimer l'exposition à ces facteurs de pénibilité. Pour répondre à notre objectif de réduction de la pénibilité du travail, une étude ergonomique annuelle est lancée chaque année. Un groupe de travail constitué des membres du Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail, du service médical et du service prévention se réunit ensuite tous les trois mois pour définir les actions à mettre en œuvre.

Nous avons également défini trois mesures principales :

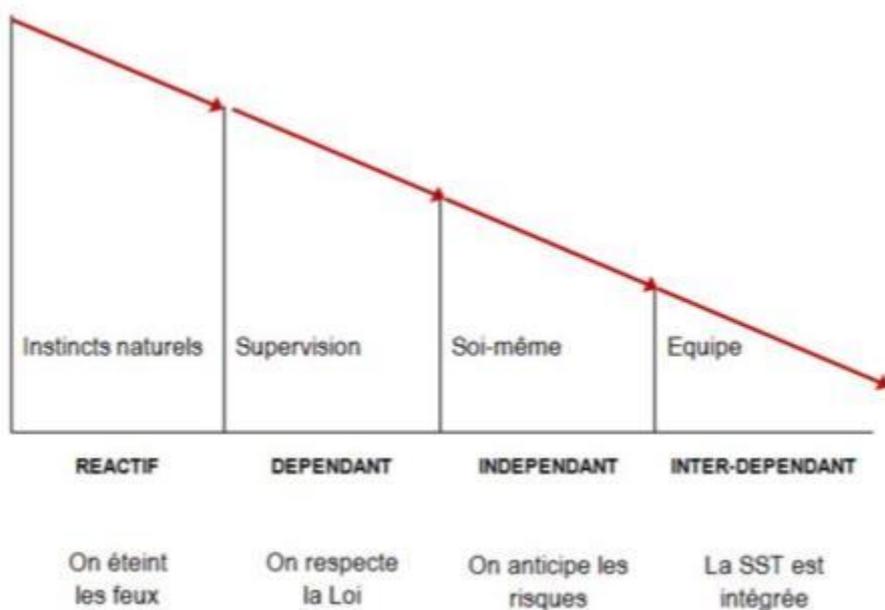
- Adapter ou aménager des postes de travail soumis à des facteurs de pénibilité.
- Etudier et satisfaire les demandes des salariés concernant les aménagements d'horaire. Notre objectif est de faire passer les horaires de nuit en horaires de jour pour les salariés de plus de 57 ans et/ou plus de 20 ans d'ancienneté et/ou ayant été exposés à plus de 4 facteurs de pénibilité pendant 15 ans, à leur demande.
- Aménager les fins de carrière. Les salariés reconnus comme ayant été exposés à plus de trois facteurs de pénibilité tels que définis dans le diagnostic pénibilité et ce pendant plus de 15 ans se verront attribuer 5 jours ouvrés de congés supplémentaires.

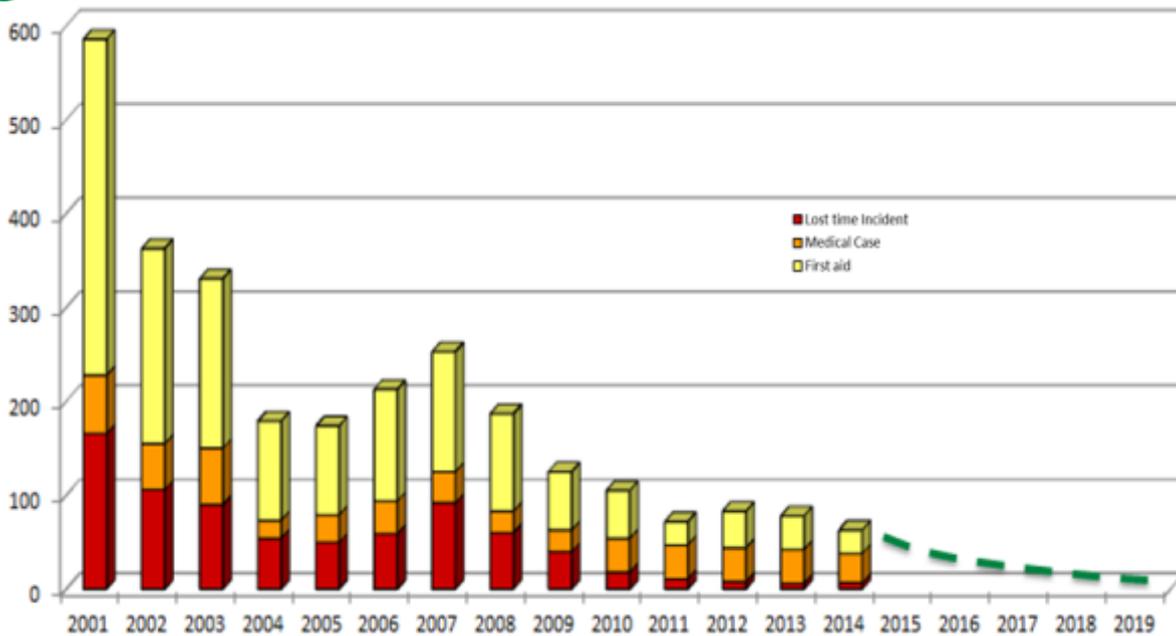
Nos différentes actions nous ont permis de connaître une réduction des accidents de travail depuis 2001. Depuis 2007, le nombre d'accidents du travail avec arrêt (ATA) a continué de diminuer chaque année. Le taux de fréquence d'accidents du travail (ATA) a en effet diminué de 95% ces 15 dernières années.

En plus d'avoir réduit la fréquence de nos accidents, nous en avons également réduit leur incidence sur nos employés. Le taux de gravité a effectivement été réduit de 85% depuis 2001.

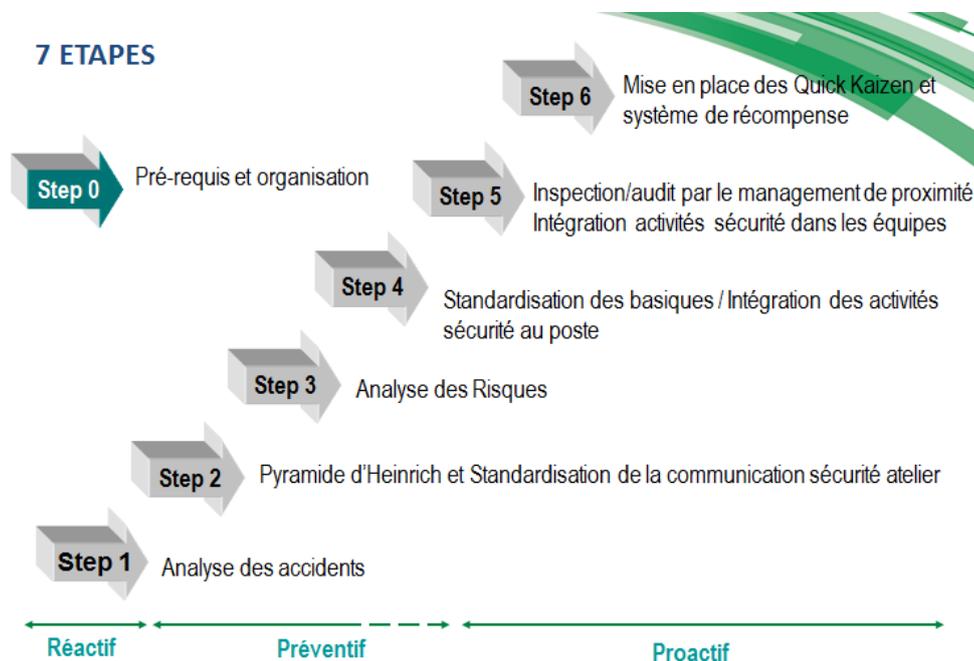


Parce que GENERAL CABLE veut toujours aller plus loin dans son objectif « *Zero and beyond* » et continuer de progresser en matière de sécurité, nous avons réalisé un diagnostic sécurité mi-2015. Celui-ci nous a permis d'établir une stratégie sur les 5 années à venir, afin d'arriver à notre objectif de 0 accident. Ce diagnostic sécurité nous a permis d'identifier notre profil SST (*Santé Sécurité au Travail*) et de mesurer notre niveau de culture sécurité selon la courbe de Bradley.





Notre but aujourd’hui est de renforcer notre culture sécurité afin d’arriver au statut d’interdépendance et rendre notre objectif réalisable. Pour cela nous avons prévu un plan d’action en 7 étapes pour les 5 prochaines années.



Les premières étapes de cette stratégie, qui vont être lancées dès cette année, vont nous permettre de reconsolider les bases de notre système de management de la Santé Sécurité au travail et d’améliorer la remontée des situations ou comportements dangereux.

FORMATION DU PERSONNEL

GENERAL CABLE considère que ce sont les gens qui font la différence lorsqu'il s'agit d'obtenir un avantage concurrentiel et investit constamment dans des programmes visant à faire progresser ses collaborateurs. Notre programme de perfectionnement passe principalement par la mise en place d'entretiens individuels et de programmes de formation pour chacun de nos salariés. Nous mettons l'accent sur la communication avec notre personnel, et l'opportunité de toujours gagner en compétences afin d'évoluer au sein de l'entreprise.

Pour favoriser la communication du salarié avec son manager et lui donner tous les outils nécessaires à son évolution, SILEC CABLE SAS s'engage à mettre en place des entretiens individuels pour chaque employé. Cela fait partie des Objectifs Unité France 2015: « *Réaliser 100% des entretiens annuels* ».

Notre personnel est en effet sujet à un entretien individuel d'évaluation tourné vers les performances de l'employé. Conformément à la loi *2014-288 du 5 mars 2014*, l'entreprise a également introduit l'entretien professionnel. Il est consacré aux perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer. Il a pour obligation de se tenir tous les 2 ans et lors de la reprise d'activité à l'issue de certaines périodes de suspension de contrat de travail (arrêt maladie, congé maternité, etc.). Cependant nous avons décidé de le mettre en place chaque année, au même titre que l'entretien individuel d'évaluation.

Conformément à cette même loi *2014-288 du 5 mars 2014*, chaque employé doit suivre au moins une **action de formation** tous les 6 ans. Nous nous engageons formellement à répondre à cette loi afin d'améliorer les compétences de notre personnel. De plus, pour aider nos collaborateurs à évoluer au sein de notre groupe nous favorisons le recrutement interne à notre entreprise, en mettant en place une bourse à l'emploi.

Les entretiens individuels

GENERAL CABLE s'engage à réaliser deux entretiens individuels annuels. Ces entretiens sont réalisés par le supérieur hiérarchique de chaque employé.

- L'entretien individuel d'évaluation

Il a pour objectif d'évaluer la performance individuelle du salarié. C'est l'occasion d'évaluer ses compétences professionnelles, d'identifier ses points forts et ceux à améliorer et fixer des objectifs pour l'année à venir.

Notre entretien individuel d'évaluation se fait selon deux modes opératoires en fonction de l'organigramme de l'entreprise : *l'Entretien Individuel de Développement et de Progrès (EIDP)* qui concerne la majorité de nos employés et *l'Entretien PPP (Performance Partnering Process)* qui concerne les cadres et assimilés et agents de maîtrise de l'entreprise.

Nos entretiens individuels d'évaluation ont lieu dans le but d'accompagner notre personnel dans ses performances annuelles. Il aide également à mettre en place un plan de carrière adapté à chacun de nos salariés.

- L'entretien professionnel

L'entretien professionnel permet à nos salariés et leurs managers de discuter de leur demande de projet professionnel (*souhait d'évolution dans l'entreprise, mobilité*) ainsi que leur demande de formation pour les 6 prochaines années. Il a pour but de permettre à nos salariés de s'exprimer sur leur perception d'évolution au sein de l'entreprise et de mettre en place des outils permettant d'y accéder. Nos entretiens professionnels ont lieu sur la même période que nos entretiens individuels d'évaluation, au cours du 1^{er} trimestre de l'année.

Les formations

A la suite de ces entretiens, les bilans sont envoyés aux ressources humaines afin d'établir **un plan de formation**. Les demandes de formation et d'évolution sont prises en compte afin de satisfaire au mieux les attentes de notre personnel. En 2015, SILEC CABLE SAS a dépensé 400 000€ de son budget pour la formation de son personnel. 45% de son budget a été alloué à la sécurité, c'est-à-dire aux formations obligatoires à l'exercice de certaines activités en toute sécurité (formation de Sauveteur Secouriste du Travail, obtention et renouvellement du CACES : *Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité*, habilitation électrique). Nous veillons scrupuleusement à toujours former les employés nécessitant ces diplômes et à les renouveler dans les temps demandés. Nos axes prioritaires sont ensuite d'assurer l'amélioration des compétences de nos salariés et l'adaptation à leurs postes de travail suite notamment aux évolutions technologiques (cours d'anglais, apprentissage des nouvelles normes, manipulation de logiciels spécifiques).

Parallèlement à son plan de formation SILEC CABLE SAS a créé la **GC Academy**, une formation diplômante et rémunérée proposée au sein de l'entreprise. Chaque année depuis 6 ans, elle propose à une dizaine de jeunes un contrat de professionnalisation de 12 mois. La formation a lieu en alternance : chaque mois les étudiants suivent une formation théorique d'une semaine sur le site de Montereau (opérée par notre partenaire pédagogique *ME Anifop*), puis 3 semaines pratiques dans l'entreprise. La formation aboutit à l'obtention d'un *Certificat de Qualification Paritaire de la*

Métallurgie (CQPM) et un *Certificat de Qualification Paritaire Interbranches* (CQPI). Nous assurons un contrat à durée indéterminée (CDI) aux étudiants obtenant le diplôme.

Durant sa formation l'employé est en contrat de professionnalisation afin d'associer formation et travail. Il est formé tout en recevant les avantages d'un CDD (rémunération à 60% du SMIC pour les jeunes de 16 à 20 ans, 75% pour les apprenants de 21 à 25 ans et 100% du SMIC pour les apprenants au-dessus de 26 ans, participation au comité d'entreprise etc.)

La GC Academy est un réel atout pour nos apprenants. Elle permet à nos étudiants d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques directement sur le terrain. Nous portons une grande importance à l'adhésion de l'étudiant aux valeurs du groupe, son comportement en atelier fait partie intégrante de

**GENERAL CABLE
RECRUTE ET FORME SES FUTURS
CHEFS DE MACHINE**

Vous êtes dynamique, curieux(se), motivé(e) par les responsabilités et intéressé(e) par le domaine industriel. Rejoignez la **GC ACADEMY** :

- **Contrat de professionnalisation** de 12 mois débouchant sur un CDI.
- **Rythme de l'alternance** : 3 semaines de pratique (en 3x8), 1 semaine de théorie (en journée), sur notre site General Cable à MONTEREAU.
- **Formation diplômante et rémunérée** : CQPM, intitulé : CSPA (Conducteur de Système de Production Automatisée), reconnu par la Métallurgie et le Ministère du Travail.

PARLEZ-EN AUTOUR DE VOUS ET CONTACTEZ LE SERVICE RECRUTEMENT.

General Cable

sa notation pour son diplôme. De plus, la mise en place d'un tuteur pour chaque apprenant permet de faire profiter l'étudiant d'un savoir-faire et de l'expérience d'une personne ayant une ancienneté dans l'entreprise, menant à un partage de compétences.

Cette formation est également un réel atout pour notre entreprise. Face à une pyramide des âges vieillissante cette formation nous permet de pérenniser nos compétences tout en garantissant un personnel polyvalent, plus compétent, et adhérant aux valeurs de l'entreprise.

UNE FORMATION,
UN DIPLOME,
UN CDI :
REJOIGNEZ
LA GC ACADEMY

Si vous êtes attiré(e) par les
métiers de l'industrie, nous
recrutons et formons nos futurs
Chefs de Machine en contrat
de professionnalisation de
12 mois débouchant sur un CDI.

ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE :
Service des Ressources Humaines
Rue de Varennes Prolongée - 77130 Montereau-Fault-Yonne
Tél : 01.60.57.30.00
Email : recrutement@generalcable-fr.com

Rejoignez-nous
sur General Cable Emploi

General Cable

Mobilité interne

En 2015, SILEC CABLE SAS a lancé la bourse à l'emploi afin de favoriser la mobilité interne à l'entreprise. Chaque mois, les postes à pourvoir au sein du groupe sont envoyés à chaque employé. Lors de l'ouverture d'un poste, nos offres d'emploi restent exclusivement réservées aux employés de l'entreprise durant 5 jours, ensuite des candidats extérieurs peuvent accéder à l'offre.

Nous promovons la mobilité interne afin de favoriser le développement de chacun au sein de l'entreprise, reconnaître et valoriser les performances de notre personnel.

Grace à notre politique de formation et de recrutement interne, nous connaissons un niveau de sécurité accru au sein de l'entreprise. Cela nous permet également une augmentation des compétences de notre personnel, améliorant la compétitivité de notre entreprise.

VOLET ECOLOGIQUE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Principe 7

« Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement »

Principe 8

« Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement »

Principe 9

« Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement »

Dans **sa politique environnementale**, GENERAL CABLE s'engage à produire et commercialiser ses produits en respectant l'environnement et en répondant aux exigences réglementaires. GENERAL CABLE s'engage aussi à continuellement s'améliorer en sensibilisant son personnel et en contrôlant et réduisant son impact environnemental par la sélection de ses matériaux, la gestion de ses installations et l'utilisation de pratiques managériales adaptées.

« Le respect de l'environnement avec la prévention de la pollution » est également au cœur de la **Politique intégrée Qualité-Santé/ Sécurité- Environnement** de notre entreprise.



ENVIRONMENTAL POLICY

General Cable is committed to producing and marketing products in an environmentally sound and responsible manner. We will manage our facilities, processes and materials in a way that meets or exceeds regulatory and other requirements and minimizes risk to our associates, the public and communities where we operate. We will work to continually strengthen our Environmental, Health and Safety performance by:

- Defining and developing a company culture where a concern for the environment, health and safety is established through example, involvement, recognition and training
- Measuring EH&S performances against effective management systems, regulatory requirements and established annual goals and objectives
- Analyzing the EH&S aspects of all new processes, materials and equipment
- Improving our management systems in order to respond promptly to the findings of regularly scheduled internal and third-party EH&S audits
- Controlling and reducing environmental impact through material selection and use, implementation of best management practices, process improvements and recycling

Gregory B. Keamy
President & Chief Executive Officer

Peter A. Campbell
Executive Vice President
President & Chief Executive Officer
General Cable Asia Pacific

Roderick Macdonald
Executive Vice President
Global Sales & Business Development

Brian J. Robinson
Executive Vice President
Chief Financial Officer & Treasurer

Gregory J. Lampert
Executive Vice President
President & Chief Executive Officer
General Cable America

Songqi Road
Senior Vice President and
Chief Human Resources Officer

Emmanuel Sabonnadière
Executive Vice President
President & Chief Executive Officer
General Cable Europe & Mediterranean



Politique Intégrée Silec Cable SAS Qualité – Santé – Sécurité – Environnement

Depuis sa création en 1939, Silec Cable SAS s'est bâti une position d'acteur mondial dans la conception, la fabrication et l'installation de systèmes de câbles. Fort de notre intégration dans le groupe General Cable, notre ambition est de contribuer à en faire l'entreprise de fil et de câbles la plus estimée et la plus prospère au monde. A cette fin, nous devons répondre toujours mieux aux attentes actuelles et nouvelles de nos clients nationaux et internationaux. Avec nous pourrais consolider notre réputation et stabilité économique exigée par nos actionnaires, accompagner et faire progresser nos salariés et enfin, apporter notre contribution égale de la communauté dans laquelle nous évoluons.

En cohérence avec l'ensemble des politiques Groupe, notre Politique Intégrée, qui s'appuie sur les exigences des référentiels ISO 9001, OHSAS 18001 et ISO 14001, permet de guider nos actions au quotidien afin de répondre à notre ambition et à nos engagements, avec comme priorités :

- la Sécurité avec l'éradication des accidents et la prévention en matière de Santé,
- le respect de l'Environnement avec la prévention de la pollution,
- la Qualité de nos produits et services.

Tous ces enjeux font partie intégrante de notre stratégie, tout en s'appuyant sur nos valeurs et les principes du Lean - 6 Sigma. Ils doivent nous permettre de répondre aux exigences des parties intéressées, légales ou autres.

Notre Politique se traduit par la construction annuelle du budget et de ses objectifs associés, qui s'inscrivent dans la démarche d'amélioration continue, en tenant compte des éléments de la mise en œuvre de cette politique (satisfaction des parties intéressées, recommandations d'amélioration...). Les objectifs et leur atteinte sont communiqués auprès de l'ensemble du personnel conformément à nos engagements.

Nous sommes convaincus que l'obtention de progrès durables passe par une discipline individuelle et collective, un comportement responsable et éthique dans l'application de nos règles définies à tous les niveaux de notre organisation. La compréhension et la mise en œuvre de cette politique est une exigence pour l'ensemble du personnel de Silec Cable SAS ainsi que les intervenants sur notre site industriel.

Nous nous engageons à donner les moyens adaptés aux capacités économiques de Silec Cable SAS pour mettre en œuvre cette Politique. Nous nous engageons également à déployer au sein de l'entreprise les valeurs de General Cable World et Or - la Sécurité, le Personnel, le Respect Client, la Responsabilité, l'Intégrité et le Respect.

Notre avenir sera le fruit de la confiance et de l'implication de chacun dans cette Politique.

Mohamed Mammet
Directeur R&D

Roger Yves-Aubouas
Directeur Ressources Humaines

Stéphane Verrier
Directeur Financier

Dominique Cellard
Directeur Commercial France

Marie-Agnès Gaudelock-Vagin
Directeur Commercial Turquie

Raymond Frenay
Directeur Commercial HT

Marie-Thérèse Blanc
Directeur Général

Robert Kern
Président

Thierry Lindiger
Directeur C&E

April 2013

Le 14 Mars 2013

SILEC CABLE SAS a été le premier fabricant de câbles à obtenir la certification de son Système de gestion environnementale, conformément à la **norme ISO 14001** (certification obtenue dès 2005). Cette norme définit une série d'exigences spécifiques à la mise en place d'un système de management environnemental au sein d'une organisation. Cela passe par un ensemble d'actions visant à prévenir les pollutions, protéger l'environnement, améliorer nos performances environnementales et à démontrer notre engagement à satisfaire les exigences de la réglementation. Particulièrement pour nos produits, nous assurons une veille quant aux **directives européennes RoHS et REACH**.



Entrée en vigueur le 21 Juillet 2011, **la directive RoHS** (*Restriction of the use of certain Hazardous Substances*) vise à limiter l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Nous veillons à ce que chacun de nos produits soit conformes à cette réglementation.

Le règlement européen 1907/2006 sur **l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des produits Chimiques (REACH)** est entré en vigueur en juin 2007. Il a pour but de sécuriser la fabrication et l'utilisation des substances chimiques dans l'industrie européenne. SILEC CABLE travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs et mène toutes les actions nécessaires pour garantir que nos produits sont en accord avec REACH. En tant qu'utilisatrice avale de substances et préparations, notre entreprise n'est pas directement affectée par REACH et n'a pas d'obligations concernant le pré-enregistrement et l'enregistrement des substances utilisées pour nos produits.

Cependant, nous avons entrepris depuis plusieurs mois une phase active de communication avec nos fournisseurs pour nous assurer qu'ils remplissent leurs obligations, notamment le pré enregistrement et l'enregistrement des substances nous concernant. Une grande part nous a d'ores et déjà répondu favorablement, ce qui nous permet de garantir la pérennité de notre production. De plus, les produits que nous fournissons ne contiennent aucune des substances candidates à l'autorisation (Substances « extrêmement préoccupantes ») à plus de 0.1% (masse/masse).

Chaque année, SILEC CABLE SAS intègre pleinement le respect de l'environnement dans ses objectifs annuels.

En tant que leader dans l'industrie du câble, nous reconnaissons notre rôle et responsabilité à promouvoir le développement durable. SILEC CABLE SAS met en place un management adapté et des actions quotidiennes afin de limiter son impact environnemental dans ses opérations. Nous agissons afin de continuellement nous améliorer dans la préservation de l'environnement, aussi bien pendant les opérations sur nos sites de production que dans le développement de produits plus respectueux.

ACTIONS VIS-A-VIS DE L'EXPLOITATION

Nous avons dégagé trois axes principaux d'amélioration environnementale pour notre exploitation industrielle : une réduction de consommation d'eau et d'énergie et une réduction de nos déchets.

Consommation d'eau

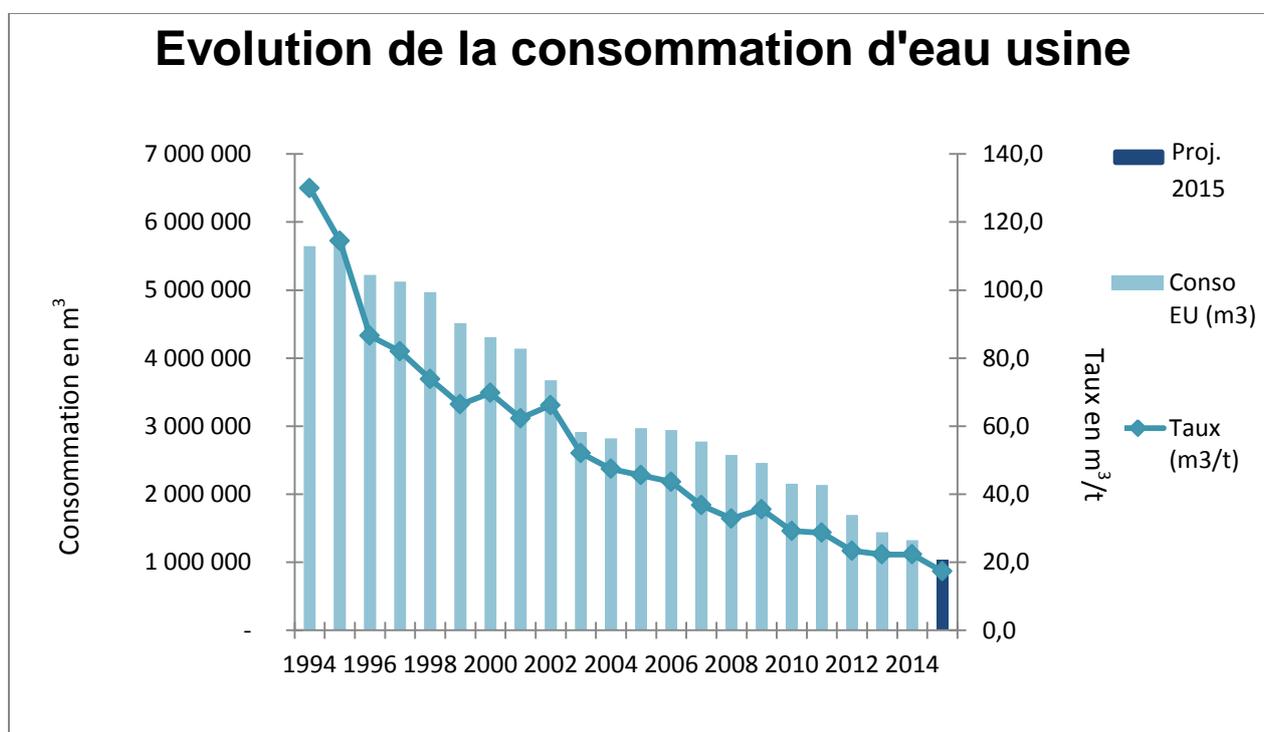
La consommation d'eau représente un impact majeur pour notre activité. En effet, l'eau est utilisée pour le refroidissement des câbles et des installations. Pour réduire cet impact nous avons mis en place un plan d'actions pluriannuel qui consiste principalement à la mise en circuit fermé de nos ateliers de production.

L'eau utilisée pour le refroidissement des câbles est recyclée grâce au groupe froid permettant de la refroidir et ainsi la réutiliser.

Ce plan d'actions a permis de diminuer notre consommation d'eau de 55% en l'espace de dix ans.

Pour 2015, notre entreprise s'est fixé l'objectif de réduire à 19m³/T sa consommation en eau industrielle. Afin de remplir cet objectif, nous avons installé et mis en service un circuit fermé dans nos deux derniers ateliers de production.

Le résultat de notre plan d'actions semble très positif puisque la projection à fin 2015 de notre consommation d'eau se situe autour de 17m³/T.



Nous veillons également à sensibiliser régulièrement nos salariés, afin qu'ils adoptent des gestes respectueux. Lors des périodes de fermeture de notre site de production, nous insistons pour que chacun de nos employés pense à fermer les vannes d'alimentation en eau lorsque les machines sont arrêtées.

Consommation énergétique

A la suite de la réalisation de notre bilan carbone en 2012, afin de mesurer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes liées à l'activité de notre entreprise, nous avons mis en place un plan d'actions afin de réduire notre émission de CO₂.

Il nous est apparu que 10% de nos émissions totales en tonne équivalent CO₂ (Teq CO₂) provenait de l'utilisation du SF₆, gaz à effet de serre le plus puissant (potentiel de réchauffement climatique 23900 fois plus élevé que celui du CO₂). Afin de réduire notre émission, nous avons mis en place deux modifications dans nos méthodes de contrôle des accessoires Haute Tension, à partir du mois d'octobre 2014, en substituant le SF₆ par des gaz neutres.

Ces deux actions ont permis une amélioration remarquable : en effet, alors que l'usine a rejeté 1,98 tonne de SF₆ en 2014 (soit l'équivalent de 45 171 tonnes de CO₂), nous n'allons pas rejeter de SF₆ durant l'année 2015.

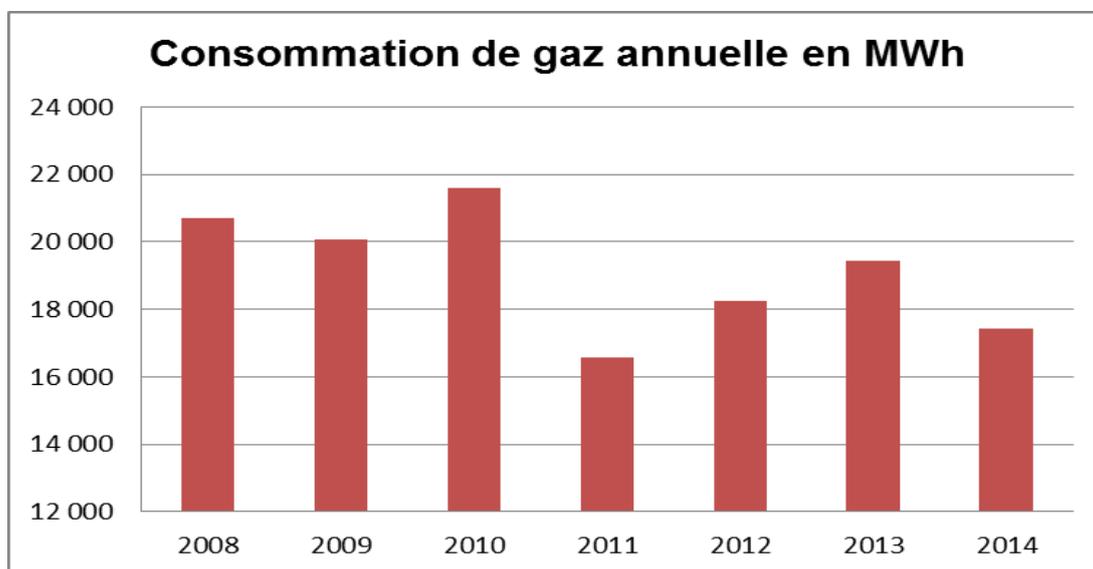
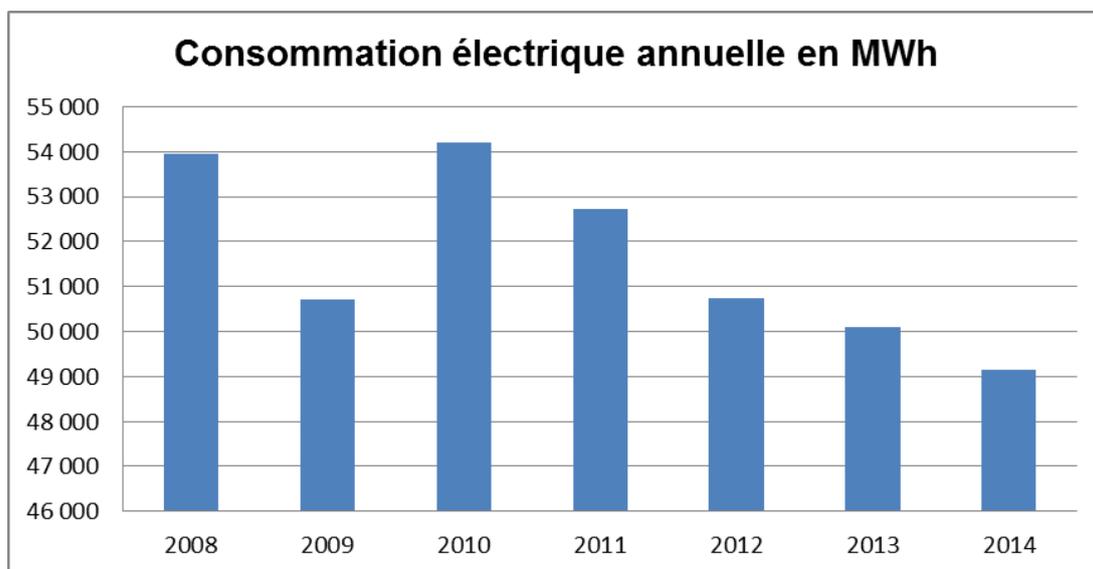


D'autre part, depuis 2008, nous avons un plan d'actions pluriannuel pour diminuer notre consommation d'énergie, que ce soit en gaz ou en électricité, dont voici les principaux éléments :

Gaz	Electricité
<ul style="list-style-type: none">- Changement des brûleurs et mise en place d'économiseurs sur les chaudières- Campagne de détection de fuite et réparation des purgeurs vapeurs- Etude de mise en place d'une chaudière biomasse	<ul style="list-style-type: none">a) Air comprimé<ul style="list-style-type: none">- Optimisation de la charge des compresseurs- Remplacement des compresseurs à piston par des compresseurs à vis pour un meilleur rendementb) Réfrigération / compression (groupe froid) :<ul style="list-style-type: none">- Elimination des équipements au R22- Mise en place du free-cooling sur certaines installationsc) Autre utilisation<ul style="list-style-type: none">- Remplacement des transformateurs PCB- Optimisation des transformateurs- Gestion automatique de l'éclairage avec des lampes à basse consommation

Ces différentes actions nous ont permis d'obtenir des réductions relativement importantes de nos consommations :

- réduction de 8,9% entre 2008 et 2014 de notre consommation électrique,
- réduction de 15,8% entre 2008 et 2014 de notre consommation en gaz.

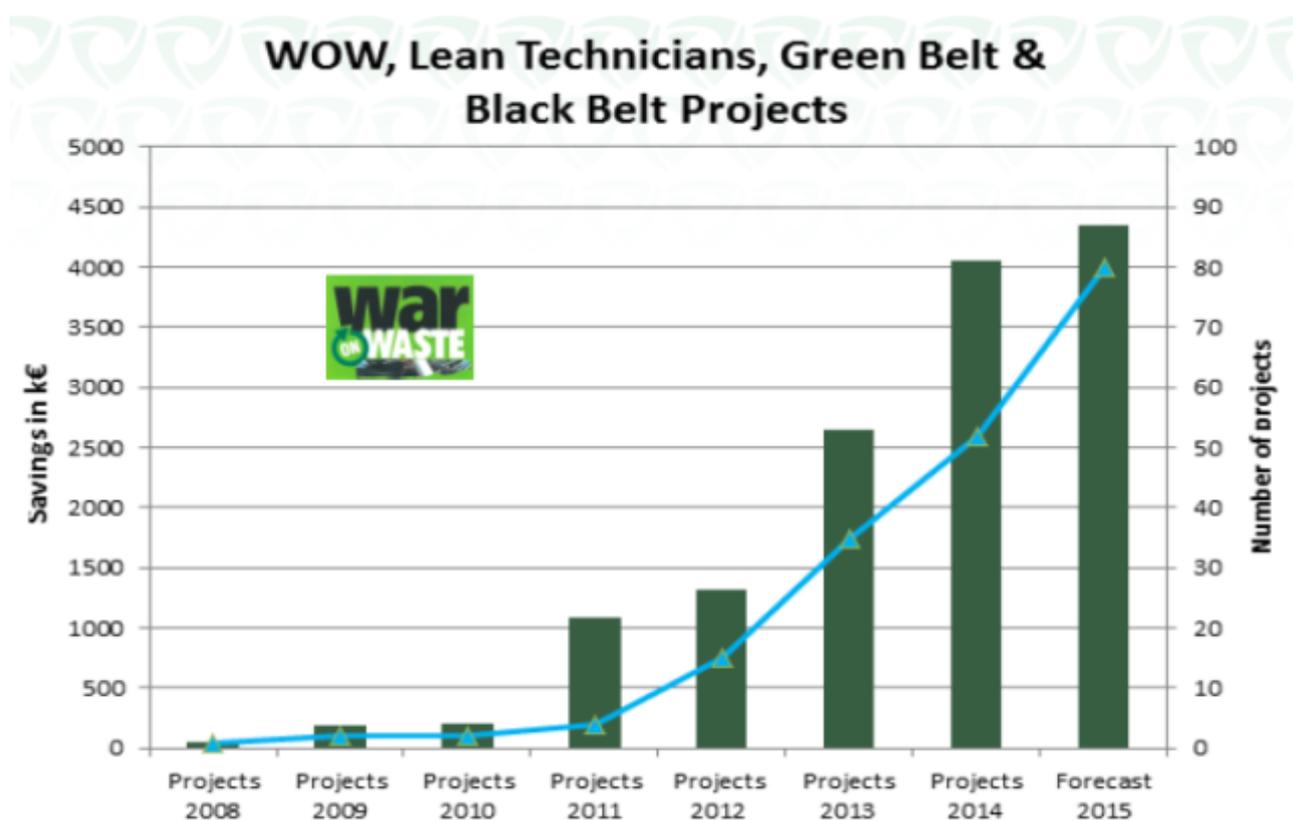


Réduction des déchets

L'un des piliers de notre culture d'entreprise est la philosophie **Lean**, c'est-à-dire maximiser la réactivité vis-à-vis de nos clients tout en minimisant notre utilisation de ressources et ainsi éliminer tout gaspillage (production excessive, stocks excessifs, déchets, mouvements inutiles).

Ce mode de pensée amène chacun de nos employés à continuellement réfléchir et apporter des idées pour améliorer notre efficacité.

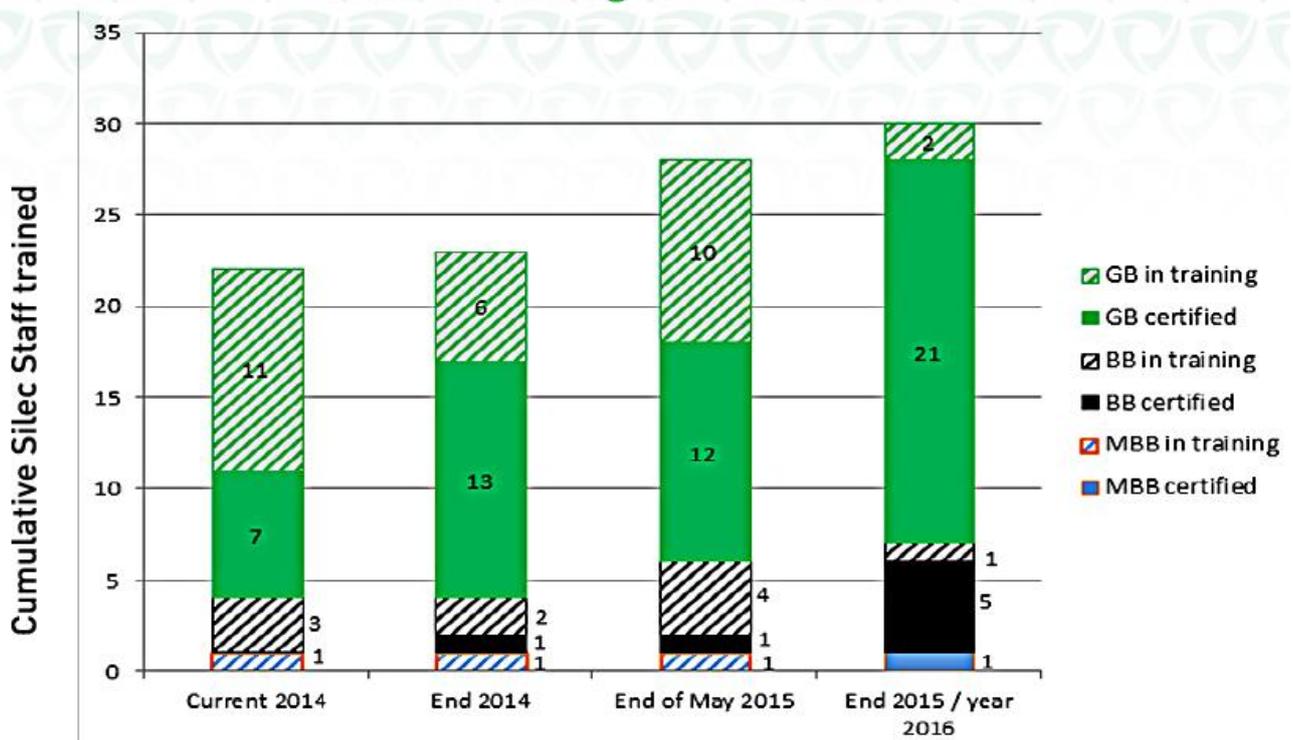
Notre objectif de réduction de nos déchets est ainsi soutenu par la démarche **Lean Manufacturing** qui, dans le cadre du programme **War on Waste** (*Guerre aux déchets*), permet de lancer chaque année de nombreux projets. Ces derniers ont connu une importante augmentation ces 3 dernières années, ils ont en effet plus que triplé depuis 2012, passant de 27 à presque 90.



Ces projets sont menés par des personnes formées aux principes du Lean-6sigma. Cette formation certifiante est réalisée en interne et est basée sur la démarche DMAIC (Définir, Mesurer, Analyser, Améliorer, Contrôler). Cela permet d'assurer une gestion optimale des projets et d'assurer la pérennité des actions qui en découlent.

Le nombre d'employés formé au LEAN au sein de SILEC CABLE SAS est aussi en constante progression ces dernières années. Cela montre l'importance que nous apportons au développement de bonnes pratiques au sein de notre entreprise.

More and more powerful people... Lean training in GC France



ACTIONS VIS-A-VIS DES PRODUITS

Web touret



En 2010 nous avons créé **Web touret**, un service en ligne gratuit de collecte de nos tourets vides afin de leur donner une nouvelle vie. Nos tourets sont très résistants et conçus pour être réutilisés en moyenne 6 à 7 fois, nous avons donc mis en place cet outil afin de permettre à nos clients de mieux gérer leurs tourets en consignation.

Autrefois, nous avons parfois du mal à les localiser et nous échangeons avec nos clients par des moyens traditionnels comme le fax. Le système était plutôt lent et pas toujours optimisé. Maintenant, **Web touret** permet à nos clients d'avoir en quelques clics une vision globale de leurs tourets consignés et de directement faire la demande d'enlèvement en ligne.

Pouvoir les collecter pour les réutiliser dans notre usine de fabrication à Montereau, en Seine-et-Marne, nous permet d'éviter des dépenses inutiles pour acheter des tourets neufs et participe à notre objectif de développement durable.

Nous avons insisté, en envoyant de nombreux messages de sensibilisation envers nos clients afin qu'ils restituent nos tourets et bon état et que la vitesse de rotation augmente.

Nous constatons une amélioration constante depuis le lancement du système dans le taux de retour et dans la réduction du temps de détention, ce qui est très positif et montre que nos clients adhèrent maintenant à notre Programme de retour des tourets et sont sensibles à la protection de l'environnement. Le taux de restitution est en effet passé de 20 % à 90 % et le temps de rapatriement moyen a diminué de moitié s'établissant aujourd'hui à environ quinze jours. C'est un grand succès !

Cycle de vie de nos produits

Nous établissons les **PEP (Profil Environnemental Produit)** afin d'informer nos clients sur l'impact environnemental de chaque produit. Cette éco-déclaration établit leur description, ainsi que leurs caractéristiques et leur impact sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit (Matériaux constitutifs, Fabrication, Distribution, Utilisation, Fin de vie).



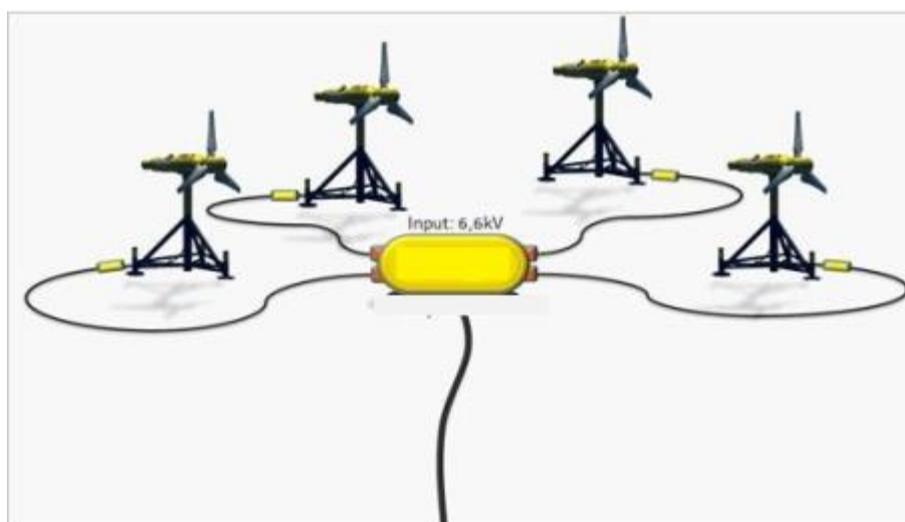
La liste de nos PEP est consultable en ligne sur <http://www.pep-ecopassport.org/>.

Implication dans des projets écologiques

GENERAL CABLE montre également son respect pour l'environnement en étendant son activité aux énergies renouvelables. L'entreprise participe effectivement à des projets innovants, touchant particulièrement les énergies marines.

Par exemple, SILEC CABLE SAS a fourni à EDF les câbles-sous marins connectant la première hydrolienne française, localisée en Bretagne.

Nous participons actuellement au **projet Prismer**, piloté par ALSTOM, en partenariat avec TE DEUTSCH, l'Université Joseph Fourier SECTOR, GDF SUEZ Futures Energies et JIFMAR Offshore Services. Ce projet a pour but de produire de l'électricité à partir de l'énergie des courants marins pour l'injecter sur les réseaux continentaux. Cela nécessite un système électrique sous-marin capable de connecter des hydroliennes et transférer l'énergie vers le continent.



GENERAL CABLE participe également à une expérimentation menée par l'Ecole Centrale de Nantes. Nous avons en effet produit 24 kilomètres de câbles sous-marins connectant le SEM-REV, une plate-forme d'essais pour la Récupération de l'Energie des Vagues. L'expérimentation sur SEM-REV est la dernière étape avant le développement commercial d'un houlomoteur.



VOLET ECONOMIQUE

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe 10

« Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin »

GENERAL CABLE a créé **sa politique mondiale de lutte contre la corruption** conformément à la loi américaine sur les Pratiques de corruption à l'étranger (*Foreign Corrupt Practices Act*), la Loi Britannique contre la corruption (*Anti-bribery law*), ainsi que les lois du Brésil, de la Chine et de l'Union Européenne en la matière.

Un acte de corruption désigne le fait d'offrir, d'obtenir, demander ou d'accepter un pot-de-vin dans l'intention d'influencer le comportement d'une personne pour obtenir un avantage commercial. Incompatible avec les valeurs de GENERAL CABLE, et illégal conformément aux Lois anticorruption internationales, GENERAL CABLE interdit strictement tout acte de corruption envers qui que ce soit.



Notre politique énonce des règles fondamentales à respecter :

- Nous n'offrons ni ne fournissons de pots-de-vin à personne.
- Nous ne demandons ni n'acceptons de pots-de-vin de quiconque.
- Nous ne nous engageons dans aucune transaction illicite ou dans aucune transaction qui pourrait paraître incorrecte.
- Nous n'offrons ou n'acceptons des agréments d'affaires que si leur offre ou leur acceptation concorde avec les règles énoncées dans la présente Politique et dans notre Code de déontologie et de conduite professionnelle.
- Nous enregistrons la totalité des opérations liées aux activités de GENERAL CABLE d'une manière exacte et complète dans les livres comptables et enregistrements de GENERAL CABLE.
- Nous veillons à consigner par écrit toutes nos relations avec les Agents dans des contrats contenant l'engagement par écrit de l'Agent à observer la présente Politique et les Lois anticorruption internationales.
- Nous signalons les infractions ou infractions suspectées de la présente politique à l'Equipe juridique mondiale ou via la Ligne d'éthique de GENERAL CABLE ou à www.wiredasone.com.

- Nous n'appliquons pas de sanctions contre les employés, cadres, administrateurs ou Agents qui auraient refusé de participer à une infraction de la présente Politique ou qui en aurait signalé une infraction suspectée.

Cette politique s'applique à tous nos employés, cadres et administrateurs, ainsi qu'à nos représentants, agents, partenaires d'entreprise commune, distributeurs et autres tiers travaillant pour le compte de la Société.

Notre engagement de lutte contre la corruption est également formulé au travers de notre charte éthique. Dans cette dernière, GENERAL CABLE s'engage à respecter toutes les lois de lutte contre la corruption s'appliquant à notre société et à ses opérations. La charte reprend les règles à respecter au sein de notre entreprise en la matière : *« Aucun pot-de-vin, aucune rétro-commission ou autre paiement, illégitime ne pourra être versé ni collecté, que ce soit à titre individuel ou pour le compte de GENERAL CABLE, directement ou indirectement, en lien avec une activité de la société quelle qu'elle soit. »*

« Nous ne pouvons pas non plus, directement ou indirectement, verser, promettre, proposer ou autoriser de paiement illégitime à qui que ce soit dans l'objectif ou dans l'intention d'obtenir un avantage commercial non équitable. »

Afin de sensibiliser notre personnel au respect du code éthique des sessions de formation en ligne trimestrielles sont mises en place. Les cours doivent être suivis par chaque salarié. Ils permettent la compréhension et le rappel des points importants de notre charte et de nos valeurs.

ACHATS RESPONSABLES

Depuis plusieurs années SILEC CABLE SAS a entrepris une démarche **d'achats responsables** dont l'objectif est de mettre en place des achats intégrant, dans un esprit d'équilibre entre parties prenantes, des exigences et critères en faveur :

- de la protection et de la mise en valeur de l'environnement,
- du progrès social,
- du respect de l'éthique de l'entreprise.

Notre démarche d'achats responsables a été initiée dès 2010 avec la signature de la *Charte des relations inter-entreprises*, appelée maintenant **Charte des Relations Fournisseur Responsables** sous l'égide de Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi. La charte a été conçue afin d'inciter les entreprises à adopter des pratiques responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs. Par le biais de ses 10 engagements pour des achats responsables, la Charte des Relations Fournisseur Responsables participe à la construction d'une relation équilibrée et durable entre clients et fournisseurs.

Rappel des 10 engagements de la Charte Relations Fournisseur Responsables :

1. Assurer équité financière vis-à-vis des fournisseurs
2. Favoriser la collaboration entre grands donneurs d'ordres et fournisseurs stratégiques
3. Réduire les risques de dépendances réciproques entre donneurs d'ordre et fournisseurs
4. Impliquer les grands donneurs d'ordre dans leur filière
5. Apprécier le coût total de l'achat
6. Intégrer la problématique environnementale
7. Veiller à la responsabilité territoriale de son entreprise
8. Les achats : une fonction et un processus
9. Une fonction Achat chargée de piloter globalement la relation fournisseurs
10. Fixer une politique cohérente de rémunération des acheteurs

SILEC CABLE SAS a été la première entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) à recevoir la **Labellisation Relations Fournisseur Responsables** le 8 avril 2013. Ce label s'inscrit dans la mise en application des 10 engagements définis par la Charte des Relations Fournisseur Responsables, et vise à distinguer les entreprises françaises ayant fait preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs. Attribué pour une période de trois ans, il certifie des entreprises attachées à des pratiques d'achats responsables et vertueuses.



Afin de continuer à avancer dans sa démarche d'achats responsables, SILEC CABLE SAS a mis en œuvre une **Charte des Achats Responsables** intégrée à sa Charte éthique. Elle a pour objectif de formaliser nos propres engagements ainsi que les attentes que nous avons à l'égard de nos fournisseurs. Cette Charte contribue à établir une relation équilibrée avec ces derniers, fondée sur le respect de nos différentes valeurs en termes d'éthique, de développement durable, de Santé, de Sécurité et de Responsabilité Sociétale. Nous promovons cette démarche auprès de chacun de nos fournisseurs et leurs demandons de s'engager à travailler en plein accord avec la Charte Ethique de Silec Cable SAS. Nous attendons globalement d'eux qu'ils intègrent à leurs processus internes et vis-à-vis de leurs propres fournisseurs une démarche identique en termes d'Ethique, de Sécurité, de respect de l'environnement et notamment d'Achats Responsables.



TROPHÉES DES ACHATS

SILEC CABLE SAS a obtenu la Médaille d'Or aux **Trophées des Achats 2015**. Le Trophée des Achats est l'un des rendez-vous annuels de la profession achat, organisé par les plus grandes associations d'acheteurs en France. A cette occasion, les pratiques en Achats sont récompensées, suivant 7 catégories distinctes. Cette année, l'entreprise GENERAL CABLE a été le lauréat de la catégorie « Achats Durables et Responsables » : sa politique d'achat est ainsi récompensée. La médaille d'or a été remise à notre entreprise pour notre démarche Achats Responsables totalement intégrée au système de management QSE-RSE (*ISO9001- ISO14001-OHSAS18001*) en France. En effet, nous avons réussi à y intégrer la gouvernance d'entreprise, en mettant en valeur la protection de l'environnement, la sécurité des individus, le commerce équitable et la responsabilité sociétale des entreprises.



BVCert. 6019011

En complément de notre démarche d'Achats Responsables, SILEC CABLE SAS est engagé dans l'association PRO France. Nous sommes à ce titre détenteurs du label « **Origine France Garantie** » pour 4 gammes de nos produits :

- câbles aluminium basse tension selon normes NFC33209 et NFC210
- câbles cuivre et aluminium R2V
- câbles aluminium basse moyenne tension selon normes NFC 33-226
- câbles Fibres Optiques selon spécifications K209 et K209B

Deux critères indispensables doivent être satisfaits pour obtenir ce label : le produit prend ses caractéristiques essentielles en France et au moins 50 % du prix de revient unitaire de ce produit est acquis en France. Ce label assure donc à nos utilisateurs l'origine française de nos produits. Cette labellisation souligne le fort attachement de notre entreprise à son territoire et démontre la forte contribution de notre entreprise au développement économique de notre région (78% de nos fournisseurs sont Français et 30% sont des fournisseurs locaux).



General Cable France
Rue de Varennes Prolongée
77130 Montereau-Fault-Yonne

www.generalcable-fr.com

www.generalcable.com

www.generalcablecsr.com

